

AARPI SEMELAIGNE – DUPUY – DELCROIX - VIGOUROUX

Maître Pascal DELCROIX - Avocat

24 cours Pierre Puget – 13006 MARSEILLE

Tél : 04 91 33 65 12 - bf@sldavocats.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT**

UN APPARTEMENT de 125,80 m² loi Carrez au rez-de-chaussée et au premier étage (**lot de copropriété n° 2**) et la jouissance d'un jardin donnant sur le boulevard Michelet (**lot de copropriété n° 4**) dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété situé 403 Boulevard Michelet - 13009 MARSEILLE dont l'accès s'effectue également par le 8 rue Marius Petipa – 13009 MARSEILLE, figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE, quartier Mazargues, section 849 C n° 40, lieudit « 403 Bd Michelet » pour une contenance de 2 a 39 ca.

MISE A PRIX : 100.000 € (Cent mille euros)

Visite le lundi 28 septembre 2026 de 10 h à 11 h

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 7 OCTOBRE 2026 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution** du Tribunal Judiciaire de Marseille
25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE (salle n° 8)

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

Dans un immeuble en copropriété situé 403 Bd Michelet - 13009 MARSEILLE, figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE, quartier Mazargues, section 849 C n° 40, lieudit « 403 Bd Michelet » pour une contenance de 2 a 39 ca :

Lot 2 : Un appartement situé au rez-de-chaussée et au premier étage comprenant :

Au rez-de-chaussée : Un dégagement, un séjour, une salle à manger, une véranda, une cui-

sine, un WC, une chambre, une salle de bains, une terrasse,

Au premier étage : Un dégagement, une salle de bains avec WC, 3 chambres, une terrasse, Et les 747/1000èmes de copropriété, Et les 679/1000èmes des parties communes générales.

Lot 4 : La jouissance d'un jardin donnant sur le boulevard Michelet, Et les 69/1000èmes des parties communes générales.

On accède également à l'immeuble par le 8 rue Marius Petipa – 13009 MARSEILLE.

L'appartement a une superficie de 125,80 m² loi Carrez selon certificat de superficie du cabinet SERRANO EXPERTISES. La véranda et les deux terrasses ont une superficie totale de 58,60 m² hors loi Carrez.

Il a été indiqué au Commissaire de justice lors de la réalisation du procès-verbal descriptif que l'appartement est occupé à titre gratuit par l'association CERCLE PELIKAN. Aucune copie du bail n'a été remise au Commissaire de justice.

Pour de plus amples renseignements, il convient de se référer au procès-verbal descriptif annexé au cahier des conditions de la vente, établi le 8 juillet 2024 par Me Patrick GALY, membre de la SCP GALY - DE GOLBERY - ESCUDIER, Commissaires de Justice associés.

A LA REQUETE DU :

Comptable Public du Service des Impôts des Particuliers MARSEILLE BORDE, dont les bureaux sont situés 22 rue Borde, CS 60007 - 13265 MARSEILLE cedex 8,

Créancier poursuivant la vente, pour lequel est élu domicile au Cabinet de **Maître Pascal DELCROIX**, membre de l'AARPI SEMELAIGNE – DUPUY – DELCROIX - VIGOUROUX, avocat au Barreau de MARSEILLE, 24 cours Pierre Puget, 13006 MARSEILLE, qui se constitue pour lui et le représente.

En vertu d'un jugement d'orientation rendu par le JEX de Marseille le 2 septembre 2025 signifié le

23 septembre 2025, d'un arrêt rendu par la Cour d'appel d'Aix-en-Provence le 12 mars 2026 signifié le 2 avril 2026 et d'un jugement de report de la date d'adjudication rendu par le JEX de Marseille le 8 avril 2026 (non susceptible d'appel).

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille, représentant 10 % du montant de la mise à prix, soit la somme de 10.000 €.

RENSEIGNEMENTS

Pour de plus amples renseignements et consultation du cahier des conditions de vente, s'adresser :

- **Au greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille**, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

- **Site internet avoventes.fr**

- **Au Cabinet de Maître Pascal DELCROIX** (Tél. 04.91.33.65.12 ou **bf@sldavocats.com**), tous les jours de 10 h à 12 h exclusivement.

Marseille, le 10 août 2026

Maître Pascal DELCROIX,
Avocat